



# Code de Conduite des Fournisseurs de VINVENTIONS

*Dernière Mise à jour 1er mai 2024*



## **L'Essence de la Responsabilité : Code de Conduite des Fournisseurs de VINVENTIONS**

VINVENTIONS s'engage aux normes les plus élevées d'intégrité et de responsabilité sociale. Une conduite responsable et éthique est fondamentale dans notre manière de faire des affaires, et VINVENTIONS s'attend à ce que tous les fournisseurs engagés dans la fourniture de produits et services à VINVENTIONS partagent cet engagement. Le Code de Conduite des Fournisseurs de VINVENTIONS décrit les attentes de VINVENTIONS quant à la manière dont ses fournisseurs mènent leurs affaires. VINVENTIONS exige que les fournisseurs agissent conformément au Code et à toutes les lois et réglementations applicables dans les régions où ils opèrent, et qu'ils soient ouverts et coopératifs avec les régulateurs qui appliquent ces lois. Les fournisseurs doivent imposer des obligations substantiellement similaires à celles énoncées dans le présent Code à leurs propres fournisseurs, sous-traitants et agents.

### **Pratiques de Travail**

#### **1) Droits de l'Homme**

VINVENTIONS respecte pleinement tous les droits de l'homme et adhère à la Déclaration internationale des droits de l'homme et à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail. VINVENTIONS ne tolère aucune forme de violation des droits de l'homme, comme le travail forcé, la discrimination et le travail des enfants, chez VINVENTIONS ou chez ses fournisseurs et partenaires commerciaux. Le Groupe valorise le droit de ses employés de rejoindre librement ou non toute forme de représentation légale et est dédié à collaborer de manière confiante avec eux.

#### **2) Santé & Sécurité**

VINVENTIONS s'engage à assurer la santé, la sécurité et la sûreté de tous ses employés et attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur. Les fournisseurs doivent fournir un environnement sûr et sain pour toutes les personnes présentes sur leurs sites, y compris les employés, les contractuels et les visiteurs. Cela inclut les espaces de travail, les moyens de transport fournis par le fournisseur, les logements et autres commodités. De plus, les fournisseurs doivent effectuer des évaluations des risques pour la santé et la sécurité pour tous les bâtiments et activités sous leur contrôle, et prendre les précautions nécessaires pour minimiser les risques d'incendie et réduire efficacement l'impact de tout incident lié au feu.

#### **3) Non-discrimination**

VINVENTIONS s'engage à garantir l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, sans discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'origine nationale (discrimination ethnique) ou sociale et tout autre motif pouvant être reconnu par la loi nationale du pays ou des pays où l'exécution, en tout ou en partie, d'un contrat a lieu, et attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur. VINVENTIONS s'attend à ce que ses fournisseurs prennent toutes les mesures appropriées pour s'assurer que ni eux-mêmes, ni leurs entités mères, filiales ou affiliées, ni leurs sous-traitants ne s'engagent dans des pratiques d'emploi discriminatoires, y compris celles liées au recrutement, à la promotion, à la formation, à la rémunération et aux avantages sociaux.

#### **4) Traitement Équitable**

VINVENTIONS s'engage à un lieu de travail exempt de châtements corporels, d'abus mentaux, physiques, sexuels ou verbaux, ou de la menace de tels abus, ou de toute forme de harcèlement ou d'intimidation, et attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

#### **5) Salaires et Avantages**

VINVENTIONS s'engage à payer à ses employés et travailleurs contractuels tous les salaires et avantages sociaux au moins conformément aux lois locales, y compris tout salaire minimum et prime de paiement des heures supplémentaires obligatoires, et attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

## Gestion Environnementale

### 6) Environnement

VINVENTIONS s'engage à avoir une politique environnementale efficace et à se conformer aux législations et réglementations existantes concernant la protection de l'environnement, et attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur. Les fournisseurs doivent, dans la mesure du possible, soutenir une approche de précaution en matière environnementale, entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale et encourager la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en mettant en œuvre des pratiques de cycle de vie durables.

### 7) Produits Chimiques et Matériaux Dangereux

VINVENTIONS s'engage à surveiller et contrôler les produits chimiques et autres matériaux posant un danger s'ils sont libérés dans l'environnement. Ces matériaux sont identifiés et gérés pour assurer leur manipulation, leur déplacement, leur stockage, leur recyclage ou leur réutilisation, ainsi que leur élimination en toute sécurité. Il attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

### 8) Eaux Usées et Déchets Solides

VINVENTIONS s'engage à surveiller, contrôler et traiter les eaux usées et les déchets solides générés par les opérations, les processus industriels et les installations sanitaires comme requis avant le rejet ou l'élimination. Il attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

### 9) Émissions Atmosphériques

VINVENTIONS s'engage à caractériser, surveiller, contrôler et traiter, comme requis, les émissions atmosphériques de produits chimiques organiques volatils, d'aérosols, de corrosifs, de particules, de produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone et de sous-produits de combustion générés par les opérations avant leur rejet ou leur élimination. Il attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

### 10) Minimiser les Déchets, Maximiser le Recyclage

VINVENTIONS s'engage à minimiser les déchets de tous types, y compris l'eau et l'énergie. Cela se réalise en réduisant ou en éliminant les déchets à leur source grâce à des pratiques telles que la modification des processus de production, de maintenance et des installations, la substitution de matériaux, les efforts de conservation et le recyclage et la réutilisation des matériaux. Il attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

### 11) Conserver les Ressources Naturelles, l'Énergie et l'Eau

VINVENTIONS s'engage à conserver les ressources naturelles, l'énergie et l'eau, reconnaissant l'importance vitale des pratiques durables pour protéger l'avenir de notre planète. Il attend le même engagement de ses fournisseurs dans la chaîne de valeur.

## Approvisionnement Responsable en Matériaux et Produits

### 12) Conformité aux Lois, Règles et Régulations

VINVENTIONS s'engage à respecter toutes les lois applicables et attend le même engagement de ses fournisseurs dans toute la chaîne de valeur. La conformité à toutes les lois applicables ne doit jamais être compromise, y compris les réglementations sur la conformité des importations et des exportations, les embargos commerciaux et les sanctions économiques.

### 13) Conflits d'Intérêt

VINVENTIONS s'engage à assurer la transparence et l'intégrité dans ses relations. Par conséquent, les fournisseurs de VINVENTIONS dans la chaîne de valeur doivent divulguer à VINVENTIONS toute situation pouvant apparaître comme un conflit d'intérêts.

14) Normes d'Éthique et de Conformité des Fournisseurs

VINVENTIONS s'engage à maintenir les normes les plus élevées de conduite morale et éthique dans tous les aspects de ses opérations. Cet engagement s'étend à ses fournisseurs dans la chaîne de valeur, car il s'attend à ce qu'ils adhèrent rigoureusement à ces mêmes normes. Les fournisseurs dans la chaîne de valeur doivent se conformer aux lois locales et éviter de s'engager dans des pratiques corruptives telles que l'extorsion, la fraude, la corruption ou le détournement de fonds.

**Conduite des Affaires**

15) Comportement Financier Responsable

VINVENTIONS s'engage à respecter des normes élevées d'intégrité et de responsabilité. Les fournisseurs sont tenus de posséder une compréhension approfondie et de respecter strictement les lois et normes financières et fiscales pertinentes. Il est impératif pour les fournisseurs de mettre en œuvre des pratiques financières solides, promouvant la transparence dans toutes les transactions financières. Ils doivent maintenir des dossiers financiers précis et à jour ainsi que des documents commerciaux en pleine conformité avec toutes les lois, réglementations et principes comptables acceptés pertinents.

16) Système de Gestion

VINVENTIONS s'engage à des Systèmes de Gestion qui :

- Maintiennent une documentation pour démontrer la conformité à ce Code.
- Communiquent ce Code aux travailleurs et sous-fournisseurs.
- Mettre en œuvre un système de gestion pour identifier, surveiller et améliorer la conformité.
- Permettent à notre entreprise de vérifier la conformité par le biais d'audits et d'évaluations.

De plus, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent ce Code et qu'ils répercutent ces exigences à leurs sous-fournisseurs. Les fournisseurs doivent nous informer de toute non-conformité et prendre des mesures correctives. Le non-respect peut entraîner la résiliation de la relation commerciale.

**Signature**

Nous confirmons avoir lu et compris le contenu de ce Code. Nous acceptons les conditions et prenons la responsabilité d'assurer la conformité et d'informer les différentes parties impliquées. Il est de notre responsabilité de garantir l'adhésion à ces normes et de les communiquer et de les appliquer tout au long de notre chaîne de valeur.

Vinventions Chief Executive Officer  
Denis Van Roey

**Supplier Name:**

**Contact Person:**

**Position:**

Vinventions Chief Finance Officer  
Gerard Hirdes

**Date:**

**Signature:**

Vinventions Global Procurement Director  
Aysegul Diril

